NEUILLY-SUR-SEINE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Neuilly encourage l'éco mobilité.

Mercredi 14 Décembre à 15h, Jean-Christophe FROMANTIN, Maire de Neuilly et conseiller général des Hauts-de-Seine, et Bruno FLINOIS, directeur général de MOPeasy, inaugurent la première plate-forme d'auto-partage de véhicules électriques de proximité, « monautopartage.fr »

Un nouveau service pour les Neuilléens

- Jean-Christophe FROMANTIN encourage l'auto-partage, une solution proposée par un entrepreneur neuilléen Bruno FLINOIS, qui consiste à mettre des véhicules électriques de proximité, à la disposition des Neuilléens.
- 5 stations d'auto-partage* ont été mises en place. Le mode d'emploi est très simple : les utilisateurs réservent leur véhicule à l'heure de leur choix par téléphone, de leur ordinateur ou de leur smart phone, moyennant un abonnement mensuel et un coût horaire. Ils doivent ramener le véhicule à la station où ils l'ont emprunté.
- Deux avantages pour le bien-être des Neuilléens. D'abord sur le plan environnemental : une voiture d'auto-partage se substitue en général à 15 voitures "classiques", ce qui permet d'économiser jusqu'à 1,2 tonne de CO2 par usager. Ensuite, cette voiture fonctionne à l'électricité, elle ne pollue donc pas l'air ambiant et réduit les nuisances sonores.

Cette innovation répond à un double objectif :

- **Favoriser un mode de circulation douce**

Cette solution écologique s'intègre dans la politique globale de la Ville de favoriser les nouveaux modes de circulation ; c'est la raison pour laquelle Neuilly est partie prenante dans le projet de libre service « Autolib », dont les usages sont complémentaires de ceux de l'auto-partage.

- **S'inscrire dans la politique globale de développement durable de la Ville,** développée dans le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration, au même titre que la création des pistes cyclables.

Le mot du Maire

Jean-Christophe FROMANTIN, Maire de Neuilly-sur-Seine et conseiller général des Hauts- de- Seine

« Notre objectif est d'offrir aux Neuilléens mais également aux commerçants et aux PME un nouveau service de véhicules partagés. L'auto-partage, en évitant la multiplication de véhicules personnels permet également de palier les difficultés de stationnement et de développer les espaces publics »

***Les 5 stations d'auto partage à Neuilly**

- Sablonville, 27 rue de Chartres
- Gouraud, place Gouraud
- Au niveau du Neuilly Lab, 177 avenue Charles de Gaulle
- Parking Vinci Parmentier
- Parking Carreau de Neuilly

Pour en savoir plus

Jean- Denis Errard : 01 40 88 87 29/06 32 64 51 46
Maya Choppin de Janvry : 01 40 88 87 37/ 06 13 24 29 21
contact.presse@ville-neuillysurseine.fr